



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2015-15-23 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan de zonage

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H2084 à même une partie de la zone H2085, le tout tel qu'indiqué sur le plan de zonage joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 29 mars 2016

(signé) Robert Maranda

Robert Maranda, maire suppléant

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 7 MAI 2016